



## MAIRIE D'ANGERVILLE-LA-CAMPAGNE

16 Rue de la Ferme

27930 ANGERVILLE-LA-CAMPAGNE

Tel : 02 32 28 21 74 / Fax : 02 32 23 28 99

angerville27mairie@wanadoo.fr

### Règlement intérieur « ETUDES SURVEILLEES »

**A) – GARDERIE** matin et/ou soir Vous renseigner auprès de **CIGALE** au 02.32.32.36.87 qui la gère.

**B) – ETUDE SURVEILLEE**

#### Article 1 – INSCRIPTIONS

Les parents inscrivent leurs enfants par écrit auprès des enseignants.

#### Article 2 - FONCTIONNEMENT

Une étude surveillée est organisée de 16h30 à 17h30 tous les jours de classe. Des enseignants en assurent le bon fonctionnement, aident les enfants dans leurs devoirs et vérifient leur travail.

#### Article 3 – ABSENCES

Toute absence doit être signalée par écrit au plus tard le matin au début des cours. A défaut, l'étude du jour sera due.

#### Article 3 – TARIF, FACTURATION, REGLEMENT

Le conseil Municipal peut réévaluer le prix de l'étude surveillée  
Pour l'année scolaire 2019-2020 le prix est de 3,20€ par étude.

Les factures sont établies mensuellement par la Mairie à partir des décomptes fournis par l'Ecole. Elles sont distribuées par l'Ecole la première semaine du mois suivant.

Le règlement est à effectuer de préférence en chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC **dans le délai mentionné sur la facture**. Nous vous demandons de bien vouloir respecter ce délai pour éviter les démarches de recouvrement du percepteur.

**En cas d'impayé, faute de régularisation dans un délai d'un mois, l'accès à l'étude surveillée sera refusé aux enfants.**

#### Article 4 – ACCEPTATION

Le seul fait d'inscrire un enfant à l'étude surveillée constitue pour les parents une acceptation de ce règlement.

Les parents s'engagent à se conformer strictement aux horaires et au présent règlement qui sera mis en application par les enseignants qui assure ce service.

Le présent règlement a été adopté par délibération du Conseil Municipal d'Angerville la Campagne.

#### Partie à nous retourner

Nous soussignés, Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_

Responsable légal du ou des enfant(s) : \_\_\_\_\_

Attestons avoir pris connaissance du règlement intérieur « Garderie et Etude Surveillée »

Date :

« Lu et approuvé »

Signatures :

Le Maire

G DOSSANG